

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2.04.2023

### **Une nouvelle UEMA, Unité d'Enseignement en Maternelle pour enfants présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme vient d'ouvrir à Luçon, au sein de l'école Jean Moulin**

*Une intervention précoce pour des enfants présentant  
des troubles du spectre autistique  
ou des troubles envahissants du développement*



**Une nouvelle UEMA a ouvert en janvier 2023 au sein de l'école Jean Moulin à Luçon. Elle permet à 7 jeunes enfants, âgés de 3 à 6 ans, présentant des troubles autistiques, d'être scolarisés en milieu ordinaire, grâce à une équipe de professionnels formés, qui les accompagne selon leurs besoins.**

Un partenariat entre l'Adapei-Aria de Vendée, l'ARS, l'Education Nationale et la ville de Luçon, dans le cadre du 4<sup>ème</sup> plan autisme 2018-2022.

**Depuis janvier dernier, une unité d'enseignement pour enfants autistes ou présentant des troubles envahissants du développement est installée au sein de l'école Jean Moulin à Luçon. L'Adapei-Aria de Vendée, la Ville de Luçon, l'Éducation Nationale et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS) se sont associées pour que ce projet aboutisse.**

Cette unité d'enseignement dédiée à l'accompagnement précoce en maternelle est la troisième en Vendée et s'inscrit dans le cadre du 4<sup>ème</sup> plan autisme 2018- 2022 décliné régionalement par l'ARS des Pays de la Loire. Avec le 4<sup>ème</sup> plan autisme de 2018-2022, le gouvernement s'est engagé à scolariser en maternelle tous les enfants autistes en âge de l'être.

Rattachée au dispositif SESSAD de l'Adapei-Aria de Vendée, c'est la seconde UEMA gérée par l'Adapei-Aria de Vendée, la première est installée dans l'école de l'Angelmière à La Roche-sur-Yon, depuis 2016. La seconde UEMA gérée par l'AREAMS, est installée depuis la rentrée de septembre 2019 à l'école maternelle La Mélière à Challans.

L'UEMA permet une scolarisation de l'enfant présentant des troubles autistiques au plus tôt, dès 3 ans, et un accompagnement durant la scolarité en maternelle. Elle accompagne plus particulièrement des enfants qui ne pourraient pas, d'emblée, être scolarisés en classe ordinaire, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et/ou qui présentent d'importants troubles du comportement.

### **L'UEMA propose un environnement de scolarisation adapté**

L'UEMA met en place un environnement spécifique et sécurisant permettant de moduler pour chaque enfant des temps individuels et collectifs, au sein de l'unité d'enseignement, au sein de l'école dans les espaces collectifs (cour de récréation, réfectoire) ou en classe ordinaire.

L'équipe de l'UEMA est composée d'une enseignante mise à disposition par l'Education Nationale, d'intervenants éducatifs, d'une psychologue et d'une psychomotricienne, salariés de l'Adapei-Aria de Vendée et financé par l'ARS. Les temps d'ergothérapeute et d'orthophoniste sont en cours de recrutement.



L'enseignante organise les séquences d'apprentissage relevant du programme scolaire ainsi que les inclusions en classe ordinaire en concertation avec les autres enseignants de l'école. En parallèle, l'équipe médico-sociale en collaboration avec les familles favorise l'accompagnement et la mise en place d'inclusions au sein des lieux de loisirs et dans l'environnement de la famille durant les mercredis et les vacances scolaires.

### **L'UEMA s'appuie sur les principes d'autorégulation et de soutien aux familles**

La scolarisation des enfants en UEMA est guidée par les principes suivants : le développement de l'autorégulation de l'enfant, l'accompagnement et le soutien des familles, en valorisant et en renforçant les compétences éducatives parentales. L'équipe de l'UEMA accompagne les parents vers une meilleure compréhension du fonctionnement de leur enfant et facilite la généralisation des techniques à mettre en place. Elle favorise également les espaces de parole.

L'identification des enfants pouvant être scolarisés au sein de l'UEMA a fait l'objet d'un travail concerté, organisé par l'ARS et l'Education Nationale, en lien avec la MDPH et les équipes pluridisciplinaires de diagnostic.

### **La Communauté scolaire solidaire et engagée**

A l'annonce du projet d'ouverture de l'UEMA, la municipalité de Luçon s'est rapidement impliquée en adaptant les locaux d'accueil de cette unité au sein de l'école maternelle.

Après un temps de formation commun entre l'équipe de l'UEMA, les enseignants et le personnel périscolaire municipal, tous les intervenants de la communauté scolaire collaborent pour permettre une inclusion de qualité aux enfants accueillis sur l'UEMA.

Forte de l'expérience de l'UEMA de La Roche sur Yon, dès février, l'équipe médico-sociale a mis en place une sensibilisation auprès des enfants de l'école maternelle et primaire, sensibilisation qui a immédiatement porté ses fruits dans l'établissement. Les relations sociales entre les enfants sont sereines et adaptées dans les espaces et temps collectifs qu'ils partagent tout au long de la journée. Courant avril, une réunion de présentation de l'UEMA sera organisée pour tous les parents d'élèves de l'école. Ces actions nourrissent le projet de l'école Jean Moulin, axé cette année sur la découverte de la différence.

Soutenues par cette énergie commune, on constate, déjà, à ce jour, des évolutions dans le comportement et l'autonomie des enfants accompagnés par l'UEMA.

# CONTACTS

- **Adapei-Aria de Vendée :**

Route de Mouilleron CS 30359 85009 La Roche sur Yon cedex

Tél : 02 51 44 97 00

Président : Pierre Blanchard

Contact Presse : Valérie Morandeaou 06 38 42 92 82 – v.morandeaou@adapei-aria.com

Site Internet : [www.adapei-aria.com](http://www.adapei-aria.com)

- **Dispositif SESSAD de l'Adapei-Aria de Vendée :**

6 rue des Puys 85000 La Roche-sur-Yon

02 49 02 25 51 - sessad.dpt@adapei-aria.com

Directrice : Emmanuelle Cereijo

- **Agence Régionale de Santé des Pays de La Loire - ARS**

CS 56233 - 44262 NANTES cedex 2

Service communication : Tél 06 78 26 56 94

mail : [ars-pdl-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-pdl-communication@ars.sante.fr)

Directeur : Jérôme Jumel

Directeur de la délégation territoriale de Vendée : Etienne Le Maigat

Site Internet : [www.ars.paysdelaloire.sante.fr](http://www.ars.paysdelaloire.sante.fr)

- **Education Nationale**

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vendée

Cité administrative Travot, rue du 93ème régiment d'infanterie BP 777 85020 La Roche/Yon

Tél. 02 51 45 72 00

mail : [ce.ia85@ac-nantes.fr](mailto:ce.ia85@ac-nantes.fr)

Directrice Académique : Catherine Côme

Site Internet : [www.ia85.ac-nantes.fr](http://www.ia85.ac-nantes.fr)

- **Ville Luçon**

Maire : Dominique Bonnin

Contacts presse : Christelle Beaujeon

Tél : 06 38 79 69 83

mail : [christelle.beaujeon@lucon.fr](mailto:christelle.beaujeon@lucon.fr)

Site Internet : [www.lucon.fr](http://www.lucon.fr)